

**Zeitschrift:** Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 85 (1987)

**Heft:** 3

**Artikel:** Aspects historiques de l'allaitement

**Autor:** Habashi, Victor

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-950674>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

faire représenter ensuite par la juridiction de l'Etat.

### L'identité du sperme

Conformément aux directives de l'ASSM, les donneurs de sperme utilisés pour une insémination hétérologue restent anonymes. Leur nom n'est enregistré nulle part. L'enfant ainsi conçu ne connaîtra jamais sa véritable identité.

L'initiative du «Beobachter» veut lever cet anonymat des géniteurs. Pour plusieurs raisons, dont l'une est l'importance de l'identité du père en cas de maladie héréditaire. Il s'agit là d'une information qui peut, selon les cas, s'avérer d'un intérêt vital

En outre, et tant que le nom des donneurs et l'emploi de leur sperme ne sont pas enregistrés, il n'existe aucune possibilité de limiter le nombre d'enfants conçus avec la semence d'un même donneur. Et combien seront-ils, ces enfants? Dix? Ou vingt, ou cinquante? Ou davantage? Qui aggraveront d'autant le risque d'unions consanguines.

L'insémination hétérologue est pratiquée depuis les années cinquante. Il est grand temps de discuter publiquement de telles questions.

### Interdire la commercialisation

Troisième but de l'initiative: elle veut empêcher toute commercialisation de la reproduction humaine. En interdisant le trafic du sperme et l'offre organisée de donneuses d'ovules et de «mères d'emprunt» dans un esprit de profit.

Pour conclure, et dans une optique plus générale, l'avis du Professeur Aurelio Cerletti, président de l'ASSM, rejoint celui des initiateurs:

«L'expérience de ces dernières années – dit-il – montre qu'il existe des possibilités d'application abusive auxquelles il faudrait opposer des limites nettes aussi rapidement que possible.» C'est précisément ce que préconise l'initiative du «Beobachter», elle qui veut donner à la Confédération le pouvoir de légiférer, et de s'interposer, dans les domaines de la reproduction et de la technologie génétique.

### Remarque de la rédaction:

Les personnes intéressées peuvent obtenir des listes de signatures ainsi que des renseignements supplémentaires en téléphonant au n° 01 8296268 ou en écrivant à l'adresse suivante:

Schweizerischer Beobachter, Initiative populaire, case postale, 8152 Glattbrugg



## historiques de l'allaitement

par le Dr Victor Habashi, Fribourg

Du plus profond des temps, l'allaitement maternel a représenté une nécessité vitale pour le petit homme.

**Dans les sociétés primitives**, et aujourd'hui encore dans les pays du Tiers Monde, on trouvait des mères de remplacement, des nourrices, prenant en charge l'enfant, en cas de disparition de la mère. Il n'existait probablement aucune forme d'allaitement artificiel, sinon dans les légendes (Jupiter et Esculape nourris par une chèvre, Romulus par la Louve Romaine, Cyrus par une chienne, ...).

Avec la structuration des sociétés et l'apparition des classes dirigeantes, certaines femmes vont se faire remplacer par une nourrice «personnage aimé et respecté», comme nous le rappelle ce bas relief égyptien de la XVIII<sup>e</sup> dynastie où l'on voit Amenophis IV, mari de Nefertiti, distribuer des colliers d'or aux nourrices de ses six filles.

**A Rome**, on connaît la «Columna Lactaria» où se tenait le marché des nourrices; ce marché qui périclita avec l'avènement du christianisme (Constantin, an 306), qui recommandait aux mères d'allaiter, à l'instar de la vierge, dont l'image sera traditionnellement reproduite par les artistes pendant plusieurs siècles.

**Le Moyen Age** voit l'instauration de l'allaitement au lait d'animal: **au XIII<sup>e</sup> siècle**, le roman de «Robert le Diable» narre comment la nourrice du méchant Robert, redoutant de lui laisser sa mamelle, le nourrit à l'aide d'une corne de vache perforée à son extrémité et munie d'une tétine prélevée sur un pis d'animal.

**Sous la renaissance**, avec le renouveau des arts et des sciences, les mères confient à nouveau leurs enfants aux nour-

rices, allaitement assuré pendant de nombreux mois. Ainsi en 1577, on pouvait lire dans «De Arte Medica Infantum» (Ferrarius): «Certains suivent le point de vue de Gallen, et laissent téter jusqu'à la troisième année. Beaucoup suivent l'avis d'Avicenne, qui est de deux ans, et de vingt mois pour d'autres. Cependant, avant la sortie des dents, il ne convient pas d'enlever l'enfant du sein».

En fait, on ne trouve pas encore mention de tentatives sérieuses d'allaitement artificiel sous la renaissance, et si Ambroise Paré n'ignore pas l'usage du tire-lait qu'il appelle «tétine», il ne cite nulle part celui du biberon.

**Au XVI<sup>e</sup> siècle**, Rabelais donne pour nourrices à Pantagruel, 4600 vaches et à Gargantua 17913 vaches qu'il tétait à même le pis.

**Au XVII<sup>e</sup> siècle**, Scevole de Sainte Marthe au travers de ses poèmes, montre que les mères allaitent pendant deux ans, si bien que Louis XIV, né avec deux dents, usa neuf nourrices. En France, les premières recherches à caractère scientifique sur l'allaitement artificiel datent de la fin de ce siècle: des essais furent entrepris sur «les enfants trouvés», les résultats furent déplorables. En 1775, la faculté de médecine à Paris jugea que le lait donné au biberon n'était plus assez «vivant» et entreprit, sans plus de bonheur, l'allaitement direct de ces enfants au pis de la chèvre.

**Au XVIII<sup>e</sup> siècle**, Rousseau avec «l'Emile» redonne aux jeunes femmes à la mode, le goût de l'allaitement. Cependant, les nouveau-nés issus de familles pauvres étaient nourris artificiellement.

**A l'époque victorienne (1837-1857)**, la société était, en effet, comme deux nations, l'une de sommet, l'autre de

base. A cette époque, l'allaitement au sein régnait comme source principale d'alimentation au Royaume Uni, malgré l'existence d'autres formes d'allaitement tels que «hand-feeding» ou les nourrices (wet-nursing). Dans la littérature populaire, Charles Dickens désapprouve, dans «Oliver Twist», «Great Expectations», et «Dombey and son», les deux dernières formes, même dans les cas où tout autre substitut d'alimentation était vital pour l'enfant.

**Le XIX<sup>e</sup> siècle**, date de la grande révolution dans l'alimentation infantile survenue avec les découvertes de Pasteur et la pasteurisation industrielle du lait en 1882, qui vont permettre à l'allaitement artificiel de faire vraiment concurrence à l'allaitement maternel: l'allaitement «mercenariaire» était jusque-là son seul vrai adversaire. L'usage de celui-ci, réservé au départ aux familles riches, s'étend et gagne la moyenne bourgeoisie et le peuple.

**En 1874**, la loi Roussel avait mis un frein à ces pratiques de nourrices; mais le début de «l'ère du biberon» créa de nouveaux périls: l'utilisation de lait de vache non modifié, représentait encore un danger trop grand pour le nourrisson, et l'allaitement maternel résista quelques décennies. Certaines mères de classes aisées l'abandonnèrent, notamment en Allemagne et en Autriche où la mortalité infantile, la plus élevée en Europe selon Marfan, atteignait en 1931, 25% des enfants de moins d'un an.

La mise au point de laits plus adaptés, les progrès de l'hygiène et de la médecine, font que les laits artificiels apparus dès 1930 furent adoptés de façon massive après la seconde guerre mondiale surtout aux Etats Unis et dans les différents pays européens. D'abord présentés sous forme liquide puis en poudre, puis constamment améliorés: au delà du gage de promotion sociale qu'ils apportent à la mère, ils sont un témoignage de la réussite scientifique et technique, et rapidement tournent la nourrice en dérision.

Si bien que l'on assiste à une régression lente, mais constante de l'allaitement maternel, Philips cite un nombre d'études du 20<sup>e</sup> siècle qui montre que 96% des mères sont capables d'allaiter au sein. En effet, la proportion des enfants nourris au sein est passée de 90% dans les années 1920 à un chiffre situé entre 10 et 20% à la fin des années 1960.

**La seconde guerre mondiale** amène l'industrialisation, la mise en marché des biberons et l'exode des femmes sur le marché du travail. Jusque là confinées à leur foyer, elles se voient forcées d'aller

remplacer les hommes partis au front. Le biberon s'avère non seulement pratique pour celles qui travaillent mais devient, par la même occasion, un symbole de libération. Les femmes qui nourrissent au sein ne font pas «modernes» et passent pour rétrogrades. Le sein devient l'attrait le plus sexuel de la femme, et par conséquent, la propriété du mâle.

Une femme de l'époque qui nourrit son enfant, rencontrera souvent l'opposition du mari jaloux.

Faut-il rappeler le cri déabusé de Pinard: «La mamelle se meurt, la mamelle est morte»

Le Dr Janway donne ce titre à une conférence sur l'allaitement:

«Le sein ce grand oublié de la pédiatrie»

**Vers les années 1970**, la situation s'aggrave dans la moyenne partie de l'Europe, et les autres pays industrialisés; on enregistre un pourcentage très diminué et le monde médical commence à s'émouvoir. Pour enrayer ce processus, un certain nombre d'auteurs rappelle l'intérêt de l'allaitement maternel, d'autres soulignent les erreurs techniques responsables des échecs des premiers jours.

Cependant, **au cours des dix dernières années**, il faut noter qu'un regain en faveur de l'allaitement maternel se dessine aux Etats Unis, au Canada, en Australie et dans certains pays d'Europe comme la France où de nombreux auteurs ont suivi cet intérêt rebondissant pour l'allaitement maternel et un mouvement ascendant se dessine.

Devant les conséquences «dantesques» du recul de l'allaitement au sein des collectivités défavorisées et la responsabilité du monde industrialisé, il semble qu'on ne puisse faire marche arrière qu'à condition de promouvoir le retour à l'allaitement maternel à l'échelle mondiale.

**En mai 1974**, une résolution en cinq points a été adoptée par tous les pays membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle recommande fortement:

1. «**L'allaitement maternel comme l'idéal pour la promotion du développement physique et mental harmonieux des enfants.**»
2. «**Les gouvernements sont vivement exhortés à mettre en place un vaste projet d'éducation populaire, d'enseignement au niveau universitaire.**»
3. «**L'apprentissage en milieu hospitalier de l'art d'allaiter.**»
4. «**La nécessité de mesures sociales et législatives qui permettront aux mères d'allaiter.**»

## 5. «Des mesures qui s'attaqueront au commercialisme parfois éhonté de certaines entreprises.»

Cette démarche témoigne de l'urgence de la situation.

Adresse de l'auteur:  
Dr méd. Habashi Victor  
chef de clinique adjoint  
Service de gynécologie obstétrique  
Hôpital Cantonal de Fribourg



## Le coin des livres

«L'irrésistible désir de naissance»

par René Frydman, Presses Universitaires de France, Paris, 1986.

Le professeur René Frydman, gynécologue-accoucheur, est un spécialiste de renom international en matière de procréation artificielle. Dans ces 230 pages, il retrace avec passion, humour et poésie son itinéraire de médecin et de chercheur depuis 1970: de la lutte pour la libéralisation de l'avortement, il est passé à la lutte contre la stérilité, et le travail de son équipe a rendu possible la naissance en 1982 du premier bébé-éprouvette français.

René Frydman expose les immenses possibilités présentes et futures offertes par la science: fécondation in vitro, transfert d'embryon, congélation d'embryon, don de sperme, don d'ovocytes, sélection des gamètes, manipulations génétiques, diagnostic prénatal, mères porteuses, grossesse masculine, etc. Loin de se laisser prendre par l'illusion de la toute-puissance scientifique, il jette un regard critique sur l'évolution de la médecine: «Les hommes et les femmes d'aujourd'hui réclament à leurs médecins de les aider à accéder au bonheur dont chacun a sa propre définition. A l'échelle planétaire, nous sommes toujours dans le règne de la médecine de la survie, mais en Occident et dans les pays développés, nous sommes entrés dans la médecine du bien-être, dans la médecine du désir.»

A chaque page, l'auteur s'interroge sur les aspects éthiques et moraux de la technologie de la procréation. Où commence la vie? Où s'arrête la liberté individuelle? Jusqu'où est-il permis d'aller? Le gynécologue doit-il répondre à toutes les demandes? A lire et à faire lire!

M.C.